
BUENOS AIRES – Réunion conjointe de la ccNSO et le Conseil d'administration de l'ICANN

Mardi 23 juin 2015 – 09h45 à 10h45

ICANN – Buenos Aires, Argentine

STEVE CROCKER:

Bonjour. J'ai choisi de m'asseoir ici de manière à ce que tout le monde puisse vous voir, mais je vais me retourner un instant.

Bienvenue à tous. Nous sommes à la nouvelle présentation au nouveau format de nos réunions. L'objectif, c'était d'encourager une focalisation continue et peut-être plus rigoureuse sur certains thèmes spécifiques et nous verrons un peu après si cela fonctionne bien. Ceci étant, nous avons, du conseil d'administration, Rinalia, Asha, Chris, Mike, c'est tout, me semble-t-il ?

Oui, j'ai présenté Asha.

Suzanne souhaitait être présente, mais elle avait également une réunion RSSAC au même moment.

Je pensais qu'il y a suffisamment de personnes. Il reste des sièges vides, mais je pense que ça suffit pour vous, n'est-ce pas ? Je rigole.

Je passe la parole à Byron.

MIKE SILBER :

Est-ce qu'il y a d'autres membres du conseil d'administration dans la salle ? Il serait bon de savoir. Qu'ils se lèvent pour qu'on sache où ils

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

sont. En fait, c'est facile de les reconnaître, parce qu'ils ont été battus par tout un tas de problèmes, n'est-ce pas.

STEVE CROCKER : Les membres du conseil sont là, ils prêtent attention à ce que vous dites. Ils sont pratiquement tous là, je crois.

BYRON HOLLAND : Merci, Steve. On va voir si cette expérience fonctionne, en tout cas c'est innovant, mais j'attends avec impatience le feedback là-dessus.

Merci de nous rencontrer. Nous avons un ordre du jour relativement complet.

Tout d'abord, un rapport et une mise à jour du cadre du groupe de travail sur le cadre d'interprétation qui a été mené par Keith.

Puis une discussion sur le travail du CWG et du CCWG sur les questions spécifiques relatives à la communauté ccTLD.

Enfin, le dernier point sera une mise à jour sur le SOP, le plan opérationnel stratégique, qui sera mené par Giovanni.

Nous avons également le président nouvellement élu du LACTLD qui participera à la discussion sur le CWG.

Ceci étant, je vais passer la parole à Keith qui va nous faire une mise à jour sur le FOI, le cadre d'interprétation.

KEITH DAVIDSON :

Je crois qu'au cours des trois dernières années, nous nous présentions à ces réunions avec le conseil d'administration pour faire un rapport sur les avancements que nous avons fait en termes de cadre d'interprétation, et cette fois-ci nous demandons au conseil d'administration de nous faire une mise à jour sur la mise en application.

Nous avons envoyé le rapport définitif au conseil d'administration, et nous avons besoin de ses commentaires, donc nous attendons de voir ce qui s'est passé en termes de mise en œuvre.

Becky qui était vice-présidente du groupe, ainsi que moi-même, nous sommes disponibles s'il y a besoin de détails sur la mise en œuvre ou de clarification.

CHRIS DISSPAIN :

Merci, Keith. Oui, c'est une joie de pouvoir dire que nous avons ces téléconférences bimensuelles qui nous ont permis de mettre ceci au point.

En ce qui concerne les questions du conseil d'administration, il y a une résolution qui permettra d'accepter ceci de manière officielle.

Si je me souviens bien, Steve a écrit à Byron et il a expliqué que nous travaillons de manière officielle mais nous demandons de former davantage de groupes pour travailler avec le personnel sur la mise en œuvre. Ça, c'est quelque chose qui aura lieu de manière officielle peu après l'acceptation de la résolution.

Donc, il y a un certain nombre de résolutions qui seront engagées jeudi, et j'aimerais utiliser cette opportunité pour dire que, comme c'est souvent le cas avec les ccNSO, nous ne faisons pas beaucoup de choses au niveau de l'ICANN, mais lorsque nous en faisons du point de vue des ccTLDs, c'est souvent très important.

Encore une fois, il a fallu très longtemps, je crois qu'il a fallu six ans pour en arriver à un point alors que les choses semblaient relativement claires en termes de RFC-1591 et de principes du GAC, nous y arrivons lentement avec l'implication des responsables ccTLD qui sont à l'intérieur et à l'extérieur, et donc je crois que nous pouvons être très fiers de ce que nous avons réussi à faire.

STEVE CROCKER :

J'aimerais faire écho aux félicitations exprimées par Chris parce que je sais que le travail a été colossal, et j'aimerais poursuivre avec trois questions.

Pour ceux qui n'ont pas été appliquées dans ce projet, quelles ont été les améliorations cruciales du 1591 ?

Deuxièmement, quelles sont les lacunes ?

Et troisièmement, ceci ne se produit pas de manière isolée, il y a un processus de transition avec la proposition du CWG qui donnera suite à la création d'un PTI, donc quelle est l'interaction entre ce qui émerge de ce processus et ce qui émerge du cadre d'interprétation ?

Donc, en fait, trois questions.

KEITH DAVIDSON :

Je crois que la lacune principale, c'est le retrait des ccTLDs qui ne correspondent pas au RFC-1591, donc un développement de politique est nécessaire et le groupe du cadre d'interprétation n'a pas pu s'occuper de ceci parce que cela se trouvait hors de leur mandat, mais je crois que les choses sont relativement claires. On pourra noter, dans le cadre de la transition, que cette lacune existe, qu'il y a un besoin de développer une politique aussi rapidement que possible dans le temps.

Il y a également la question du mécanisme de recours auquel on fait référence dans le RFC-1591 et qui n'a jamais été appliqué en termes de redélégation. Donc, ceci est difficile et nécessitera pas mal de temps.

Les leçons tirées du processus sont que cet exercice de développement de processus est relativement long.

Donc, certaines des leçons que nous avons tirées, c'est que s'engager à se retrouver à différents moments, étant donné les différents horaires dans le monde entier, prendre des décisions sur la base d'un appel téléphonique, ce n'est pas forcément facile.

STEVE CROCKER :

La première question, c'était sur l'amélioration, la deuxième, c'est la lacune et vous y avez répondu, et la troisième question, c'était quelle est l'interaction entre ce cadre d'interprétation qui a émergé au fil du temps et l'intrusion tout à coup, à cette étape de la transition où nous

nous trouvons, quelle est l'interaction, ou même y-a-t-il interaction entre le cadre d'interprétation et la transition ?

KEITH DAVIDSON :

Je crois que l'ambition, c'est que le cadre d'interprétation permettra d'améliorer les résultats et à donner davantage de couleurs, de détails. Cela nous permettra de passer en revue de manière rétrospective les rapports du conseil d'administration sur les redélégations, ainsi que de comprendre le cadre d'interprétation sur lequel nous travaillons de façon plus claire.

Bien sûr, il y a toujours un peu le flou qui existe au niveau local, par rapport aux questions juridiques, et il y a toujours cette difficulté à comprendre le système juridique local et ce que vont faire les gouvernements locaux, ce que cela signifie. C'est la question en termes de décision.

STEVE CROCKER :

La clef en termes de transition, c'est la création du PTI, de cette organisation subordonnée et donc, qu'imaginez-vous en termes de cadre d'interprétation ? Cela aura-t-il lieu au sein de cette organisation ou cela restera-t-il dans le cadre de l'ICANN ?

KEITH DAVIDSON :

Dans le cadre de l'ICANN, de toute évidence, et dans le cadre du personnel.

STEVE CROCKER :

Je reviens aux lacunes. La première lacune que vous avez identifiée... j'ai un trou là. Ah oui, le retrait. Quelle est la situation actuelle en termes de retrait ? Il y a un certain nombre de situations par le passé, pour que tout le monde comprenne bien.

Par exemple, lorsque la Tchécoslovaquie s'est divisée entre République Tchèque et Slovaquie, le CC a été retiré. Malheureusement, lorsque la Yougoslavie s'est fragmentée, en l'espace de quelques années, on s'est rendu compte qu'il y avait en fait certaines longueurs dans l'utilisation de ces noms. Donc il y a eu certaines discussions, je ne sais plus exactement à quoi ça correspondait, mais la politique a été de ne pas réutiliser de nom pendant longtemps. Donc, est-ce que c'est ce dont on parle là ou est-ce autre chose ?

KEITH DAVIDSON :

C'est exactement ce dont je parle. C'est une période de 50 ans pour la redélégation d'un code pays une fois qu'il a été retiré. L'ICANN a demandé une période plus courte et ceci ne correspond pas aux règles. Donc, les ccTLDs pensent que la ccNSO doit être responsable de ce genre de règles.

Entretemps, je crois que les décisions du conseil d'administration se font de manière assez ad hoc. Ce serait bien d'avoir une approche commune et le cadre d'interprétation 1591 devrait correspondre.

Je pense que c'est dans l'intérêt de tous, y compris dans l'intérêt des détenteurs actuels de noms.

STEVE CROCKER : Oui, je crois que 50 ans, c'était un peu ce qu'on avait compris des expériences passées. Donc j'imagine qu'étant donné l'expérience et l'interaction entre les différentes agences, il semblerait que personne n'ait dit que 50 ans était un mauvais chiffre.

Voilà pourquoi je dis que je pense effectivement que c'est une bonne décision.

KEITH DAVIDSON : Je ne pense pas que cela prête à controverse. Je pense que ceci peut être fait en un ou deux ans si le processus est plus long, mais je ne pense pas que la décision soit difficile à prendre.

En tout cas, le mécanisme d'appel est peut-être plus complexe par rapport au 1591.

STEVE CROCKER : Merci beaucoup.

KEITH DAVIDSON : Est-ce que je peux ajouter que Becky et moi-même attendons avec impatience de voir tout ceci se faire.

BYRON HOLLAND : Il attend jeudi avec impatience, c'est ça ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Je suis nouvelle au conseil d'administration, au nom de l'at-large.

Le nouveau cadre d'interprétation n'est pas quelque chose qui définit le sujet pour tout le monde mais pour les personnes qui appartiennent à un pays spécifique et sont au courant, je pense que ce problème est important.

La dernière fois que j'ai regardé le rapport FOI, c'est au moment de la période de commentaire public, et j'ai été rédigé la déclaration at-large et je ne me souviens plus exactement, moi aussi j'ai un moment d'absence comme Steve. Il secoue la tête... La question c'était de savoir si on pouvait traiter des litiges avec les ccTLDs, et en fait ce n'est pas très clair à quel niveau cela a lieu en termes de FOI.

CHRIS DISSPAIN :

Pouvez-vous clarifier ? Parce qu'en fait il y a plusieurs réponses à cette question.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Il y avait le cas .ML pour la Malaisie, et je voulais savoir ce que les parties pouvaient faire, à qui s'adresser si ce n'est pas quelque chose qui peut être résolu de manière bilatérale ?

CHRIS DISSPAIN :

En fait, la question est très simple, mais la réponse très compliquée.

Ça dépend. Le bon endroit, ce n'est pas ici, justement, ce n'est pas au sein de l'ICANN. C'est une question qui dépend des pays. Les ccTLDs et les codes qui représentent les pays sont liés à la souveraineté et donc

si un ccTLD marche les pieds d'un autre, c'est vraiment une question qui dépend des deux parties.

Ceci étant, il est possible pour le personnel, les dirigeants de l'ICANN de prêter assistance aux parties afin de les diriger vers ceux à qui il faut s'adresser. Il est tout à fait de notre ressort d'organiser la discussion.

Maintenant le litige en lui-même, c'est quelque chose qui dépend des parties.

Donc, nous avons un rôle à jouer en tant que gardien de la base de données des ccTLDs, nous avons un rôle d'organiseurs, de facilitateurs, mais il faut faire extrêmement attention à ne pas empiéter en termes de souveraineté.

FADI CHEHADE :

Je suis totalement d'accord avec ce que Chris vient de dire, nous pouvons aider, nous pouvons prêter assistance, mais notre travail n'est pas d'arbitrer ni de prendre les décisions. En ce qui concerne ce FOI, je crois que c'est un cadre d'interprétation qui est excellent, cela démontre la maturité à laquelle nous sommes parvenus au niveau des ccTLDs.

Du point de vue du personnel, c'est très utile parce que les choses sont beaucoup plus claires, et les lacunes qui existaient par le passé ne sont plus des lacunes.

En tant que membre du conseil d'administration, vous avez tout mon appui pour l'adoption de ce FOI. Je vous remercie énormément.

BYRON HOLLAND:

Merci, Fadi. D'autres questions, d'autres commentaires sur le FOI ?

Merci, Keith. Merci, Becky.

Nous passons maintenant à l'autre point de travail : les questions spécifiques relatives à la communauté des ccTLDs, en ce qui concerne le travail du CWG et du CCWG.

J'aimerais introduire ce sujet en disant que la ccNSO a reçu de l'ICANN la mission de rassembler toute la communauté ccTLD dans le cadre de la discussion, ainsi que de s'investir dans les différents groupes de travail.

Donc, j'aimerais clarifier le fait que la ccNSO est un organisme basé sur des membres qui se portent volontaires. Nous avons environ 55 gestionnaires de code au sein de la ccNSO, mais étant donné les ccTLDs qu'ils représentent, nous représentons une majorité mais pas tous les ccTLDs.

Il est important pour nous, en tant que communauté assez large de nous assurer que tous les membres de cette communauté peuvent participer.

Notre responsabilité à titre de ccNSO était donc de nous assurer de sensibiliser et d'impliquer un nombre important de gestionnaires de ccTLD dans le cadre de ce processus. Nous avons donc été très

inclusifs, nous avons fait beaucoup d'efforts pour informer l'ensemble de la communauté sur ce point.

Dans un certain sens, voilà où se trouve ma question pour le conseil d'administration : l'ICANN a demandé à la ccNSO et donc au conseil, dans le cadre de cette prise de décision, de les aider. Maintenant, que pense le conseil de ce qu'a fait la ccNSO, en termes de participation et en termes de sensibilisation ? Comment est-ce qu'on mesure si nous avons fait suffisamment de travail ?

MIKE SILBER :

Je crois que le conseil d'administration n'a pas de point de vue là-dessus, donc c'est une question très importante que vous portez à notre attention.

Les gens semblent penser, en fait ils ne se rendent pas nécessairement compte que d'autres entités, les communautés de bénévoles, les différentes communautés qui participent à la ccNSO ou sont présents aux réunions ICANN, qui participent au travail, il y a certaines personnes qui ne sont pas présentes, qui ne participent pas à tout, et donc nous avons besoin que vous nous disiez si la sensibilisation est suffisante.

Si les gestionnaires CC ne sont pas au courant de ce qui se passe, il y a un problème. S'ils ne participent pas, cela veut dire qu'il y a un problème.

C'est ma réponse, elle peut être un peu directe mais c'est mon point de vue là-dessus.

CHRIS DISSPAIN :

Je crois que Mike a raison. Etant donné que je suis impliqué, que j'observe ce que vous faites, je crois que vos efforts ont été très bons, et je ne vois pas ce que l'on peut faire d'autre. Il n'y a pas d'examen à réussir, rien à signer pour joindre la ccNSO, vous pouvez simplement vous rendre aux réunions, participer et dire simplement « je ne fais pas vraiment partie du groupe, je suis là pour aider ».

Nous nous sommes adressés à tous les gestionnaires de ccTLDs, nous avons une liste avec toutes les adresses email, je ne vois pas ce que l'on peut faire d'autre.

Donc personnellement, il me semble que nous avons fait tout notre possible.

BYRON HOLLAND :

Je vais continuer un instant. Il y a eu différentes réunions en face-à-face, des webinaires, les deux groupes de travail ont beaucoup communiqué, nous avons eu beaucoup de rencontres sur les médias sociaux.

Nous avons la liste mondiale de tous les gestionnaires ccTLDs dans la base de données IANA.

Il y a une liste qui est utilisée de temps à autres, assez rarement, qui nous donne une perspective mondiale de façon à ce que lorsque les gens reçoivent un message de cette liste, et bien c'est un message qui les concerne, donc les gens y prêtent attention et nous avons

beaucoup travaillé avec nos collègues régionaux et Eduardo, qui est notre président nouvellement élu du LACTLD connaît bien ce qui s'est passé dans la région. Donc pourriez-vous nous dire un peu ce qui se passe en dehors de la ccNSO pour communiquer sur cette question ?

EDUARDO SANTOYO :

Merci, Byron. Bonjour à tous. Oui, en tant qu'organisation, le LACTLD, nous avons travaillé avec d'autres organisations pour contacter d'autres ccTLDs pour leur expliquer ce qui se passe. Nous envoyons des notes spécifiques, personnalisées pour les informer de ce qui se passe.

Nous leur expliquons qu'il y a une discussion au sein de l'ICANN à laquelle ils sont invités à participer et nous nous assurons que dans tous les cas, les messages sont adressés aux bonnes personnes dans le cadre de notre organisation géographique.

En Europe, en Asie, en Afrique, dans les Caraïbes, nous faisons la même chose. Nous avons cherché à impliquer davantage les gens. Nous essayons de discuter en interne, entre membres, davantage d'informations, des informations digérées. Puis, nous fournissons également des traductions pour beaucoup de documents, par exemple au sien du LACTLD, en espagnol. Nous avons des documents pour encourager la participation.

Bien sûr, il est difficile de les convaincre, il est difficile d'exprimer un message commun. C'est un processus complexe, parce que les questions sont complexes. En fait, les gens ne comprennent pas ce qui

se passe et à l'IANA, nous continuons de travailler, mais nous faisons ce que nous pouvons pour contribuer à investir les gens au sein du processus. Nous fournissons des commentaires à notre communauté par le biais de la ccNSO et nous continuons à communiquer notre point de vue.

Mais vous avez raison, Mike, il est très difficile que tout le monde est au courant, que tout le monde est au clair par rapport à ce qui se passe, mais nous avons fait des efforts en ce sens, non seulement au niveau de la ccNSO mais également au niveau régional.

Je dois vous dire que nous avons énormément travaillé.

BYRON HOLLAND : Steve, vous souhaitez intervenir ?

STEVE CROCKER : Oui. Le chiffre que vous avez mentionné me paraît bien, en tout cas pour moi. 125 gestionnaires de ccTLDs, 155 gestionnaires de ccTLDs qui font partie de la ccNSO, c'est ça ?

BYRON HOLLAND : Oui, en termes de CC, il y en a environ 250 en tout pour 193 pays.

STEVE CROCKER : Est-ce qu'il a des chevauchements en raison des IDNs ?

BYRON HOLLAND : Non, pas encore.

STEVE CROCKER : Donc, vous dites 250 et quelques, 155 sûrs sur 250, donc ça fait plus de 60%, ce qui vient aussi bien du point de vue de leur perspective que de celle de l'ICANN.

Quel est leur point de vue ? Pourquoi ne participent-ils pas ? C'est trop onéreux ? Ce n'est pas significatif pour eux ? Ils n'obtiennent pas les services qu'ils souhaitent des activités régionales, etc. ?

Du point de l'ICANN, pourquoi ? Qu'est-ce qui fait qu'on n'obtient pas les résultats escomptés dans ce domaine ?

BYRON HOLLAND : Je ne sais pas, je ne pense pas que je puisse parler au nom de toutes les personnes qui ne font pas partie de la ccNSO.

Toutes les réunions sont ouvertes, ce n'est pas onéreux, en tout cas je le pense, parce que ce sont des contributions volontaires au sein de l'ICANN. La barrière pour entrer est extrêmement faible, il suffit simplement de lever la main et dire « je veux participer, devenir membre ».

Donc je ne pense qu'il y ait des barrières logistiques ou pratiques qui expliquent le fait que les gens ne viennent pas, qu'il s'agisse de gouvernements ou de membres de la ccNSO, je ne sais pas. Il y a toute une série de gestionnaires de ccTLDs qui administrent des ccTLDs

avant de participer à l'ICANN, donc peut-être qu'ils ne veulent pas officiellement participer, ce peut être une raison.

Nous représentons environ 70% des gestionnaires de nom de domaine, donc ça c'est un pourcentage élevé en termes, en tout cas, de représentation de titulaires de nom de domaine.

Il y a cinq à six ans, nous étions 40 membres, aujourd'hui, nous sommes 155, donc il y a réellement une évolution dans la volonté de faire partie de cette organisation et il y a beaucoup de gens qui siègent à la ccNSO et qui participent activement.

Même au sein du CWG et du CCWG, même si nous à la ccNSO, nous avons la responsabilité d'y participer, nous disons bien clairement que nous y participons, mais pas comme membres de la ccNSO, et que le co-président CC du CWG n'est pas un membre de la ccNSO. Donc l'un des rôles les plus importants ici, c'est qu'il ne s'agit pas d'un membre de la ccNSO, et nous en tant que communauté, nous sommes d'accord avec cela.

Peut-être que certains d'entre vous connaissent Paul Kane. Il s'agit d'un membre très actif du CWG au nom de la ccNSO qui travaille énormément sur la question des SLEs.

Donc là encore, en tant que communauté, nous sommes très ouverts vis-à-vis des autres membres, et nous voulons qu'ils participent.

Giovanni, puis Fadi et Becky.

MIKE SILBER : J'aimerais intervenir une seconde. Je pense que vous avez posé une question, vous avez obtenu une réponse, et maintenant nous sommes en train d'entrer dans des détails internes de participation, de personnes membres et pas membres. Je crois qu'il faut qu'il faut s'en tenir à la question qui nous concerne.

BYRON HOLLAND : Oui, j'aimerais également vous soumettre des faits. Nous avons un site Web à la ccNSO pour que tout le monde puisse voir ce qui s'y passe, nous avons un catalogue qui concerne les efforts de sensibilisation. Il est un peu épais, mais pour ceux qui veulent obtenir des faits et des détails, il y a neuf pages détaillées sur les efforts de sensibilisation que mène la ccNSO.

GIOVANNI SEPPIA : Oui, effectivement j'aimerais dire que nous avons beaucoup fait pour les efforts de sensibilisation depuis les deux dernières assemblées générales et sur la discussion sur la transition IANA et la responsabilité. Je pense qu'à un certain moment, il faut reconnaître que les processus sont relativement complexes et là nous sommes face à des ccTLDs qui ont différentes structures, différentes chartes organisationnelles. Certains sont de petits ccTLDs, donc effectivement il y a plus de 250 ccTLDs, y compris les ccTLDs IDNs dont la plupart sont constitués de cinq personnes au maximum. Donc, il faut qu'ils consacrent la plupart de leur travail à essayer de faire des efforts de sensibilisation. Je ne sais pas ce qu'on peut faire de plus.

Il y a une petite chose qui, dans un avenir proche, et ça s'est reflété dans le commentaire, c'est-à-dire essayer de simplifier certains concepts et les rendre plus accessibles et lisibles aux yeux des communautés plus larges. Par exemple, l'utilisation de plus de trois millions d'acronymes en partant du principe que tout le monde les connaît. Il faut que ce soit plus accessible parce qu'on pourrait faire davantage avec plus de simplicité.

FADI CHEHADE :

J'aimerais revenir sur le fond de votre deuxième point qui figure à l'écran. Je suis d'accord avec vous, Byron, les efforts faits sont extraordinaires en termes de sensibilisation. Personne ne peut remettre en question vos efforts de sensibilisation, ça c'est tout à fait louable, et j'aimerais reconnaître l'expansion et l'évolution incroyable de la ccNSO.

Mais pour revenir au fond de la question, j'ai deux questions sur lesquelles, peut-être, vous allez pouvoir nous rassurer.

La ccNSO, à l'instar des autres organisations, a un objectif très important cette semaine, à savoir voir le CWG et essayer de le faire avancer. Vous, en tant que président, quel est votre opinion par rapport à la proposition du CWG, est-ce qu'on va pouvoir avancer avec l'aval de la ccNSO ?

Deuxième question un peu plus subtile, par rapport au travail du CCWG. L'une des préoccupations qui apparaît par rapport au changement de l'équilibre des pouvoirs des gouvernements au sein de

l'ICANN, donc là je ne fais aucun commentaire et je ne vous en demande pas sur les propositions, parce qu'on en est encore à un stade trop embryonnaire, mais en cas de changement dans l'équilibre des pouvoirs de gouvernements à l'ICANN, que ce soit vers le haut ou vers le bas, quel est le point de vue de la ccNSO et l'impact sur la transition ?

BYRON HOLLAND :

Par rapport à la première question, quel est mon sentiment, et là je m'exprime en tant que président de la ccNSO. Je n'aimerais pas tomber dans un cliché, un lieu commun, cependant je suis optimiste mais prudent.

Nous avons eu plusieurs séances sur deux jours dédiées à cette question donc mon sentiment, aujourd'hui, c'est qu'il y a certaines questions en suspens, mais ces questions sont mineures et je pense que nous avons trouvé les moyens, plus ou moins, de les résoudre. Mais il y a des questions de fond beaucoup plus importantes. C'est pourquoi je dis que je suis optimiste, mais prudent vis-à-vis du fait de savoir si nous allons pouvoir parvenir à une décision d'ici mercredi, 17h.

En ce qui concerne votre deuxième question, sur ce point, je ne suis pas à même de répondre parce que nous ne pouvons pas réellement saisir le fond de votre question au sein de la ccNSO. Donc dans l'état actuel des choses, je ne peux pas y répondre.

KUO-WEI WU:

Merci beaucoup, Byron. J'aimerais parler du CWG et de la préoccupation par rapport à la proposition du CWG que nous avons vue hier.

Par rapport au service clientèle et par rapport à ce qui concerne la révision des fonctions IANA, nous avons tenté d'intégrer toutes les parties prenantes de l'ICANN sur la liste. Il faut prendre en considération avec un soin particulier deux questions.

Quel type de fonctions IANA veulent-ils réviser ?

Au sein du CWG, ils ont dit hier qu'ils ne toucheraient pas aux chiffres, ni à tout ce qui concerne l'IETF. Moi, d'après ce que j'ai compris, un membre du CWG m'a dit qu'on peut résoudre cela de trois manières. Une pour l'IETF, une équipe pour la communauté des nombres et une pour les noms. J'ai été président de l'IANA pendant plusieurs années et le bureau IANA ne fonctionnait pas de cette façon.

Deuxième question, lorsqu'on parle de l'équipe de révision des fonctions IANA, je pense qu'ils essaient de faire la liste de toutes les parties prenantes pour tenter d'atteindre un certain équilibre, mais lorsque j'étais président du comité IANA, lorsque le bureau IANA m'envoyait le travail, ça ne me prenait pas plus de trois jours pour voir si le processus était respecté. Donc il s'agissait de contrôler le bon déroulement du processus, et je suis réellement préoccupé.

Si quelqu'un pose une question, alors on va continuer à ralentir le processus des opérations IANA et ce n'est pas une bonne chose, en particulier pour la ccNSO ou pour les opérateurs de registre gTLDs

parce que lorsque vous changez une organisation, une institution, ça prend plus de temps. Je vous l'ai dit, ça me prenait deux ou trois jours pour faire ce travail, parce qu'il y avait douze personnes et très souvent, vous ne voyez même pas comment elles travaillent. De mon point de vue, ce n'est pas une bonne chose pour les communautés liées à la nomination.

Pour ce qui est du service clientèle et toutes les questions qui y sont liées. Il y a un dialogue très limité avec l'IANA et j'ai l'impression que la conception PTI est tout ce qu'a la communauté des nombres et ce qu'a celle des noms, on le veut. Ça, ça rend les opérations PTI très complexes. Je pense que ce n'est pas une bonne chose du tout pour les communautés de noms, parce que si vous regardez la proposition de l'IETF hier, c'est très simple. Dans la proposition, si les opérations de la liste IANA deviennent très politiques et très sophistiquées, très difficiles, alors elles deviendront dangereuses pour toute la communauté ICANN, pour nous tous.

BYRON HOLLAND :

Merci, Kuo-Wei. Effectivement, je vais essayer de faire deux commentaires brefs.

L'un sur l'idée que l'IANA est divisé en des groupes fonctionnels différents, et ça c'est difficile pour moi de commenter là-dessus, ça a à voir avec une décision interne de gestion IANA. Pour ce qui est de la phase de mise en œuvre, ce sera pour la prochaine phase mais je prends bonne note de votre commentaire et de votre préoccupation. Pour ce qui est de la période deux ans avant que l'IRT fasse une

révision, effectivement je suis sûr que le personnel IANA sera affecté par cela et je suis sûr qu'au sein du CWG, il y a l'idée selon laquelle il y aura un contrôle régulier, mais est-ce que ce contrôle aura un poids significatif ou pas, ça c'est une autre question.

Je vois que Giovanni a quelque chose à dire par rapport au SOPW, groupe de travail sur la planification stratégique et opérationnelle.

GIOVANNI SEPPIA :

Je vais essayer d'être très bref. Nous avons un groupe de travail sur la planification stratégique et opérationnelle, nous avons soumis nos commentaires à la fin avril et nous avons lu avec grand intérêt les commentaires reçus lors de la période de commentaire public. Début juin, nous avons publié ces commentaires. Nous avons reconnu que ces commentaires étaient très positifs par rapport au développement et à l'évolution de la mise en œuvre de cette planification, et qu'il y avait plus de cohérence par rapport à la planification précédente.

Donc, il y a un bon flux d'informations entre l'ICANN et la communauté.

Il y a un point que j'aimerais souligner, à savoir que dans le contexte des discussions de la transition IANA et de la responsabilité, peut-être que le fait qu'il y ait eu beaucoup de progrès dans ce domaine de la part de l'ICANN est un peu passé sous silence. Donc pendant cette présentation, il faudrait saluer l'ICANN qui est disposé à donner à la communauté toute une série de contrôles vis-à-vis des objectifs fixés par l'ICANN.

Cela étant dit, dans nos commentaires, et on l'a fait pendant de nombreuses années, nous avons souligné que nous aimerions qu'il y ait plus de mesures, de chiffrages dans les différentes actions. Nous avons eu plusieurs téléconférences et la réunion de la ccNSO dimanche dernier nous a montré que l'ICANN travaille et va faire en sorte que cela se produise dans un avenir proche.

Nous avons également recommandé à l'ICANN d'être un peu plus prudent en ce qui concerne les recettes et les projections de dépenses. Il semblerait qu'il y ait une augmentation des dépenses. Il y a certaines estimations concernant les recettes, donc là encore notre groupe de travail a insisté sur ce point. Nous avons demandé au personnel de l'ICANN d'être un peu plus prudent s'agissant de ces prévisions.

Enfin dernier point, et là je demande au conseil d'administration d'aider Xavier et son équipe, c'est de l'aider à transmettre la culture de gestion de l'ICANN parce que c'est très important. Si on regarde ce qui se passait il y a cinq ans, le changement est notable. Là encore dans le cadre de la transition IANA et de la transparence, je le répète il faudrait que cette évaluation soit plus stable et régulière. Ce qui ne veut pas dire que cette culture n'existe pas, mais il faut que cette culture soit plus vigoureuse.

Dernier point, nous avons invité Xavier et son équipe à s'assurer à ce que lors du prochain exercice de révision du plan stratégique 2016 et de l'exercice fiscal 2017, de prêter une attention plus spécifique aux

différents scénarios qui pourraient avoir lieu dans le cadre de la transition IANA et du mécanisme de responsabilité.

Voilà un peu le résumé de ce dont on a parlé et là encore, j'aimerais insister sur les échanges de points de vue extrêmement constructifs et riches qui ont eu lieu entre le personnel ICANN, et ce depuis cinq ans. Réellement, c'est très enrichissant, c'est une approche différente, un point de vue différent et je félicite le personnel ICANN pour cela.

BYRON HOLLAND : Merci, Giovanni.

MIKE SILBER : Merci, Giovanni. Je me félicite d'entendre ça.

Ce que dit l'ICANN aussi, c'est la contribution de la ccNSO et de l'équipe parce qu'ils ont trouvé des mécanismes très importants. Il semblerait qu'un certain nombre de membres de la communauté peuvent suivre sous votre direction ce mouvement, donc excellent travail que vous avez effectué. Nous l'apprécions énormément.

Par rapport au fait de se concentrer sur les résultats et les mesures, c'est quelque chose qui tient très à cœur à Fadi et c'est très important aussi du point de vue du conseil parce que c'est quelque chose qui nous préoccupe. a savoir que nos processus de planification et de budget doivent être aussi bons que le reste. Donc, c'est quelque chose qui nous préoccupe beaucoup au comité du conseil d'administration et au conseil d'administration dans son ensemble.

Il faut voir ce qui se passe et avoir un retour d'information sur les cycles en cours en termes de planification, sur les normes appropriées pour mesurer, etc.

Ce que j'apprécie réellement, c'est que la ccNSO n'a cessé d'insister sur ces questions, parce que je pense que la contribution faite par ce groupe de travail a réellement aidé à ce qu'on avance sur plusieurs dossiers questions.

BYRON HOLLAND : Merci, Mike. Y-a-t-il d'autres commentaires ou questions là-dessus ? Sur un autre point, peut-être ? Steve ?

STEVE CROCKER : J'aimerais prendre une minute pour vous remercier. Vous remercier de cette séance, et comme je l'ai dit au début, vous demander un retour d'informations sur cette expérience, sur le format de cette expérience et sur comment cette expérience fonctionne.

Vous êtes un peu ceux qui mesurez de manière indépendante et externe, et vous nous donnez des idées beaucoup plus riches que si vous étiez totalement internes et faisiez totalement partie d'une culture unique à l'intérieur de l'ICANN.

BYRON HOLLAND : Merci beaucoup pour ces gentilles paroles.

Fadi ?

FADI CHEHADE :

J'aimerais dire aussi que votre véritable indépendance, c'est un atout, c'est notre atout et nous le valorisons beaucoup. Je vous invite instamment à l'utiliser dans cette période de transition importante, parce que vos points de vue indépendants vont contribuer à nous aider à avancer avec votre approche sage et équilibrée. Ça, c'est critique pour l'ICANN, donc je vous invite à être très actif.

Ma question quant au rôle des gouvernements à l'ICANN est très direct et s'applique à toutes les parties prenantes de l'ICANN, donc merci de nous avoir aidés en cette période.

Il est temps maintenant, nous n'avons pas beaucoup de temps entre maintenant et Dublin. Merci de votre contribution, de votre indépendance et je vous demande d'être aussi actif que vous l'avez toujours été pour continuer à avancer sans menacer l'équilibre que l'on a réussi à atteindre aujourd'hui.

BYRON HOLLAND :

Merci beaucoup et merci à tous les membres du conseil.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]